



# **Communiqué - Bande de Gaza : la France doit faire aboutir les conclusions du rapport Goldstone**

25 septembre 2009

**Les nombreuses violations du droit exposées dans le rapport Goldstone sur le récent conflit dans la bande de Gaza doivent mériter davantage que « la plus grande attention » du gouvernement français. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle les autorités françaises à faire pression au sein du Conseil de sécurité pour que ce rapport soit le cas échéant transmis à la Cour pénale internationale, et qu'in fine les responsables des crimes de guerre soient jugés.**

Le rapport de la mission d'enquête menée par le Juge Richard Goldstone a conclu que l'armée israélienne était responsable de « crimes de guerre » voire de « crimes contre l'humanité ». Ses membres ont reconnu que l'armée israélienne avait bel et bien mis en œuvre dans la bande de Gaza une doctrine militaire israélienne qui implique « l'usage d'une force disproportionnée et suscitant de gros dégâts et des destructions de biens et d'infrastructures civiles et des souffrances chez les populations civiles ». 1 383 Palestiniens ont été tués dont une très grande majorité de civils. Le rapport a aussi mis en cause les « groupes armés palestiniens », responsables de la mort de 3 civils israéliens, en violation du droit international humanitaire.

Le rapport Goldstone dénonce également le blocus de la bande de Gaza imposé par Israël, qui constitue une punition collective de la population palestinienne et qui a accentué les conséquences de l'opération militaire israélienne. Il demande - entre autres - la réouverture de la bande de Gaza, pour faire face à un colossal travail de reconstruction, rendu impossible par la poursuite du blocus.

La Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine souligne que le gouvernement français avait appelé pendant le conflit dans la bande de Gaza au « respect intégral et inconditionnel du droit international applicable aux Territoires palestiniens ». Les conclusions du rapport Goldstone lui offrent l'occasion unique de joindre les actes à la parole. Rarement un rapport des Nations unies sur les Territoires palestiniens n'avait été aussi complet, dans les informations récoltées et les recommandations souhaitées.

Parmi ces informations figure ce commentaire des victimes palestiniennes et des organisations de la société civile : « chaque fois qu'un rapport n'est pas suivi d'effet, cela renforce Israël dans son sentiment d'être intouchable » et le rapport de poursuivre : « renoncer à mettre en place des mécanismes de justice

renforce l'impunité et nuit à la crédibilité des Nations unies et de la communauté internationale ». La Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine demande au gouvernement français de faire sienne cette citation et d'agir pour que ce rapport ne s'ajoute pas à la longue liste des rapports 'classés sans suite'.



---

**Contact presse :**

Maxime Guimberteau

01 40 36 41 46/06 98 90 18 87

[contact@plateforme-palestine.org](mailto:contact@plateforme-palestine.org)

[www.plateforme-palestine.org](http://www.plateforme-palestine.org)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Communique-Bande-de-Gaza-la-France,1606>